



**Ville de Lausanne**

Municipalité

A Mesdames et Messieurs  
les membres du Conseil communal  
1002 Lausanne

Lausanne, le 15 août 2019

**Réponse à la pétition au Conseil communal de Mme Edna Chevalley et consorts  
« Pour un abribus ligne 64 Pra Collet, direction Croisettes »**

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

Le 16 janvier 2018, Mme Edna Chevalley déposait auprès du bureau du Conseil communal la pétition citée en titre, datée du 5 janvier 2018 et munie de 109 signatures. Celle-ci demandait la construction d'un abribus à l'arrêt Pra Collet de ligne T1 n° 64, en direction des Croisettes. Cette demande a été renvoyée à la Municipalité pour étude et communication le 9 octobre 2018.

Considérant que la demande introduite par les pétitionnaires répond à un besoin, suite notamment au développement du secteur, la Municipalité a décidé de construire un nouvel abribus à l'arrêt Pra-Collet, direction Croisettes. Les travaux seront réalisés d'ici fin septembre 2019, en coordination avec d'autres interventions planifiées dans le secteur. Au vu des contraintes liées au site et du manque d'espace à disposition, l'abribus sera construit en arrière du trottoir, sur un terrain privé, ce qui a nécessité d'entreprendre des négociations avec le propriétaire afin de pouvoir bénéficier de l'espace suffisant hors du domaine public. Le choix et la taille de l'abribus ont été faits en tenant compte de ces contraintes ainsi que de sa fréquentation actuelle.

En vous remerciant de l'attention accordée à la présente communication, nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité

Le syndic  
Grégoire Junod

Le secrétaire  
Simon Affolter

C. J. 1



Simon Affolter